

« De juillet, la chaleur fait de septembre la valeur ».

« Le 14/07 : Fête Nationale commémorant la prise de la Bastille en 1789 ».

« Bonnes vacances ».

**MEME DECONFINES
CONTINUONS A NOUS PROTEGER**



Ne pas se serrer les mains, ni embrassades



Se laver les mains régulièrement



Tousser, éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir unique et le jeter



Distanciation sociale



Port du masque

VIE COMMUNALE :

Réunion du Conseil municipal (salle polyvalente) : Le jeudi 09/07 à 19h30.

Réunion installation du CCAS (salle polyvalente) : Le jeudi 09/07 à 18h30.

Fermeture de la Mairie – été 2020 :

La Mairie sera fermée les samedis 18 et 25 juillet, 1^{er} et 8 août.

Ouverture de l'Agence postale – été 2020 :

- Du 1^{er} au 31 juillet et du 24 au 31 août, l'Agence postale est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h.
 - Du 1^{er} au 23 août, ouverture uniquement le mardi et le jeudi de 9h à 12h.
- Téléphone : 02.99.61.58.69

Commission Communication :

En raison de la saison estivale, la commission communication ne diffusera pas de Boisger'Info au mois d'Août.

La commission vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Lotissement Les Lavandières :

Il reste un lot à vendre au cœur du lotissement de 575m².

Un lotissement idéalement placé de par sa proximité du centre bourg mais également bordant un plan d'eau de 3ha, agrémenté de nombreux jeux et d'un parcours pédestre.

Renseignements à la Mairie.

FORUM DES ASSOCIATIONS*

Le vendredi 04/09 de 18h à 21h

à la salle polyvalente

Une vingtaine d'associations seront représentées.

**sous réserve de la levée des restrictions sanitaires liées au COVID-19
(fin de l'état d'urgence sanitaire programmé le 10/07)*



ETAT CIVIL :

La nouvelle réglementation concernant la protection des données ne nous permet plus de diffuser les noms des personnes (naissances, mariages, décès) sans une autorisation écrite préalable.

Au mois de juin, nous avons enregistré 1 mariage et 1 décès.

PAVOISEMENT :

14/07 : Fête nationale.

22/07 : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes antisémites de l'Etat Français et d'hommage « aux Justes » de France.

SMICTOM :

Collecte des déchets :

Bac vert : les mardis 07, 21 et 28 juillet, **le mercredi 15/07**, les mardis 4, 11, 18 et 25/08.

Bac jaune : les vendredis 10 et 24/07, 07 et 21/08.

www.smictom-centreouest35.fr

Déchèterie Montauban :

Depuis le 22/06, ouverture aux jours et horaires habituels, consultables sur le site Internet : www.smictom-centreouest35.fr.

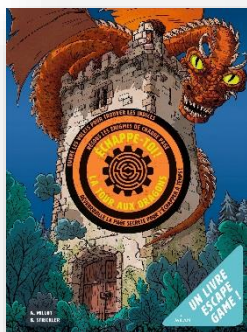
Port du masque fortement recommandé.

Pré-tri fait au domicile.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 02.99.61.76.64

Congés d'été : la bibliothèque sera fermée du 3 au 23/08.

Nouveautés : de nombreux documentaires jeunesse, des albums et des romans enfants. Bientôt, des romans et des documentaires pour les adultes aussi.



Petite annonce : Adulte, vous souhaitez pouvoir **partager vos coups de cœur lecture et découvrir de nouveaux romans** dans un **cadre détendu et sympathique avec d'autres lecteurs** ? Contactez la bibliothèque pour en savoir plus.

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 14h30 à 18h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h30

bibliotheque.boisgervilly@wanadoo.fr

ACTION SOCIALE :

Le CDAS (Centre départemental d'action sociale) du Pays de Brocéliande a changé de numéro de téléphone : 02.22.93.64.00.

Vous pouvez également prendre contact par mail : cdasbroceliande@ille-et-vilaine.fr.

Il regroupe les assistantes sociales, vise à améliorer les conditions de vie et vient en aide aux familles en difficultés.

RELEVÉ PLUVIOMETRIQUE 2020 :

Le relevé des précipitations se fait quotidiennement dans le bourg de Boisgervilly.

Mois	Boisgervilly (Bourg)		Moyenne sur le Dpt 35 de 1988 à 2012 Source Météo France
	2019	2020	
Janvier	51 mm	78 mm	98 mm
Février	48 mm	93 mm	32 mm
Mars	45 mm	53 mm	31 mm
Avril	60 mm	65 mm	69 mm
Mai	44 mm	43 mm	61 mm
Juin	136 mm	155 mm	56 mm
TOTAL	384 mm	487 mm	347 mm

ENFANCE ET JEUNESSE :

- Ecole publique « La Rose des Vents » :

Vacances scolaires d'été : du 04/07 au 31/08. Reprise le mardi 1^{er}/09.

Nouvelle inscription année scolaire 2020-2021

Il est **nécessaire de vous présenter en Mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile** afin d'obtenir un certificat d'inscription à transmettre à la directrice de l'école.

Ecole publique « La Rose des Vents » : 02.99.06.49.70.

- Centre de loisirs été 2020 :

Les inscriptions sont ouvertes sur le portail famille depuis le 22/06. Pour le mois de juillet, elles sont possibles 8 jours avant la date souhaitée et pour le mois d'août (semaine 35), les inscriptions sont possibles jusqu'au jeudi 13/08.

Ouvert du lundi 06 au vendredi 31/07 et du lundi 24 au vendredi 28/08.

Fermé les trois premières semaines d'août.

Accueil en journée ou en demi-journée (avec ou sans repas) de 7h15 à 18h45.

L'accueil est ouvert à tous les enfants scolarisés.

Cet été, les enfants partiront à la découverte des légendes Arthuriennes et voyageront dans l'espace.

Un stage de Kinball est organisé les 20, 21 et 22/07 pour les enfants à partir de 7 ans.

Les informations concernant le fonctionnement et les activités sont consultables en détail sur le Portail famille.

Contact : 02.99.06.48.83

centredeloisirs-boisgervilly@orange.fr

- APE Ecole publique :

Le **concours de palets*** est fixé au **samedi 5/09** et se déroulera comme d'habitude sur le terrain des sports.

A cette même date, en raison de l'annulation de la fête de Plein Air du 27/06, l'APE organise **une fête de rentrée***, de 14h à 18h, également sur le terrain des sports (jeux, buvette), mais sans repas le soir.

**sous réserve de la levée des restrictions sanitaires.*

EMPLOI :

Association employeuse, Eurêka Emplois Services a pour objectif de vous permettre l'accès à l'emploi en vous procurant des **missions de travail inscrites dans un parcours professionnel élaboré avec vous.**

L'objectif est de vous procurer un revenu mais aussi de :

- Découvrir un poste, une tâche, un métier,
- Confirmer ou non un projet professionnel,
- Mesurer vos atouts et compétences,
- Lever les freins à l'emploi (santé, mobilité, formation, logement).

Contact : 02.99.09.11.36 ou ees.montfort@wanadoo.fr

VIE ASSOCIATIVE :

Rubrique réservée à toutes les associations communales.

JSB Randonnée :

Avec le COVID-19, les randonnées ont été arrêtées.

La reprise se fera le mardi 8/09 en fonction de la situation.

Ouvert à tous. Se munir d'un certificat médical.

Contact : Hubert PETITPAS au 02.99.06.53.20 ou 06.89.76.26.93 - Email : petitpashubert@gmail.com.

La section randonnée sera présente lors du forum des associations du vendredi 04/09.

JSB Basket :

Renouvellement des licences.

Pour cette saison 2020-2021, nous passons à la dématérialisation des licences ce qui implique que chaque joueur devra faire son renouvellement directement en ligne. Chaque licencié a dû recevoir un mail de la Fédération avec un lien pour la réinscription. Pour ceux qui ne l'auraient pas reçu, merci de prendre contact avec Monique PETITPAS. Si possible faire le renouvellement avant le 31/07 pour éviter la majoration financière. Différents documents sont à joindre avec le règlement et sont disponibles sur le site : www.ocmbasket.com.

Attention : en raison de la situation sanitaire liée au COVID-19, le certificat médical est obligatoire pour cette saison 2020-2021.

Pour les nouveaux licenciés, prendre contact avec Monique PETITPAS, 8 rue du Bois Coudrais, 02.99.06.53.20 ou 06.48.63.90.69 ou petitpas.monique@wanadoo.fr ou jsbsectionbasket@gmail.com.

La section basket sera présente lors du forum des associations du vendredi 04/09.

PAROISSE SAINT ELOI DU GARUN :

Une permanence a lieu tous les samedis de 11h à 12h, à la maison paroissiale de Boisgervilly (Rue Saint Eutrope) et du lundi au samedi de 9h à 12h au presbytère de Montauban.

Messes : dimanche 12/07 à 9h30 et dimanche 09/08 à 9h30. Samedi 15/08 messe à Montauban à 10h30.

Téléphone : 02.99.06.61.72.

Courriel : paroissesteloi@yahoo.fr

Site internet : rennes.catholique/paroissesteloi.fr

ZOOM SUR LE CONCILIEUR DE JUSTICE :

Vous avez un litige ? Pensez au conciliateur de justice. C'est totalement gratuit et c'est un préalable obligatoire pour les litiges de moins de 5000€.

Litiges concernés et champ d'action :

- Relations entre bailleurs et locataires
- Problèmes de copropriété
- Litiges de la consommation
- Litiges entre personnes
- Litiges entre commerçants
- Litiges et troubles du voisinage.

(Exceptions faites des affaires pénales, des affaires familiales et des conflits entre administrés et administrations).



Le conciliateur de justice est la première marche du nouveau système judiciaire. **Auxiliaire de justice assermenté et bénévole**, il justifie d'une expérience en matière juridique d'au moins 3 ans. Il est nommé sur proposition du tribunal judiciaire, par ordonnance du premier président de la Cour d'appel.

La conciliation de justice est une **justice plus proche, dédramatisée, et basée sur l'équité**. Elle donne les moyens aux citoyens d'être les acteurs de la résolution de leurs différends en favorisant les modes amiables reposant sur l'accord de chacun.

Permanence à la Mairie de Montauban de Bretagne
le 1^{er} jeudi de chaque mois de 8h30 à 12h
02.99.06.42.55 (Mairie Montauban)

DEPARTEMENT ILLE ET VILAINE : COUPON SPORT

Un coup de pouce financier pour favoriser la pratique des jeunes.

Qu'est-ce que le coupon sport ?

Le dispositif Coupon sport du département d'Ille et Vilaine a pour but d'aider les jeunes breillien.nes âgé.es de 11 à 15 ans (né.es entre 2005 et 2009), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée scolaire (ARS), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière.

Ainsi le département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV).

Montant accordé :

Le montant de cette aide est défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion.

- 20€ par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45€ et 90€.
- 40€ par enfant si le coût global est supérieur à 91€.

Comment en bénéficier ?

Vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation de l'ARS et du livret de famille. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.

Pour en savoir plus : www.ille-et-vilaine.fr/coupon-sport35



GESTE DU MOIS :

L'été se profile, le mercure augmente et nous ferons bientôt face à des épisodes de canicule qui nous guettent de plus en plus avec la crise climatique.

LES CLIMATISEURS... RÉCHAUFFENT LA PLANÈTE!

L'achat de climatiseurs contribue au réchauffement climatique en rejetant de l'air chaud dans les villes et augmentant la consommation globale d'énergie pour les faire fonctionner. Un cercle vicieux (plus il fait chaud plus il y a de climatiseurs et plus il y a de climatiseurs plus il faut chaud) qui nuit malheureusement aux citoyens les plus susceptibles de souffrir de la chaleur.

Avant d'opter pour le climatiseur, voici quelques astuces qui vous aideront à rafraîchir votre maison cet été : cuisiner frais (limiter l'utilisation du four), boire de l'eau à température ambiante, ouvrir les fenêtres la nuit ou tôt le matin aux températures les plus fraîches, fermer les volets dans la journée ou installer des pare-soleils, mettre en veille vos appareils...

PERMANENCES A LA MAIRIE : 02.99.06.42.05

Maire : M. Bernard PIEDVACHE : le samedi matin de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous.

Les Adjoints (M. GUINARD, Mme BROUCK, Mme BERTHELOT) sur rendez-vous.

Conseillers Départementaux : Mme DAUGAN et M. GUITTON

Prendre rendez-vous au secrétariat des élus au 02.99.02.35.17.